

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (20) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, AF. BOURAT, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, H. PREHER, G. MICHAUD, F. MERY, L. BRARD, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS (13) :

P. MIS mandant a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
D. BEAUDEUX mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIER
S. COTTEREAU mandant a pour mandataire AF. BOURAT
A. LEBORGNE mandant a pour mandataire F. BRAUD
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT
G. MESLEM mandante a pour mandataire C. FARINEAU
F. BRAILLARD mandant a pour mandataire J. DUMAS
E. FARHAT mandante a pour mandataire N. CASSAN FAUX
K. WEINLAND mandant a pour mandataire F. MERY
C. PAILLER mandant a pour mandataire S. LANSARI-CAPRAZ
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (6) :

P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, M. METAIS, M. BEN EMBAREK, M. MONTASSIER, A. BEN DJILLALI

Nom du secrétaire de séance : Nelly CASSAN FAUX

RAPPORTEUR : Madame Nelly CASSAN-FAUX

OBJET : Subvention spécifique pour l'action santé de la Mission Locale Nord Vienne – Exercice 2017

La Mission Locale Nord Vienne (MLNV) a déposé une demande de subvention pour une action santé, comprenant un diagnostic et 2 dîners quizz, dans le cadre du contrat de ville. Cependant, cette action s'inscrit tout à fait dans le cadre du Contrat Local de Santé. En effet, les axes de travail retenus pour ce projet sont la santé globale, la santé mentale et la santé sexuelle. Ce dossier a donc fait l'objet d'une instruction par le service santé publique et sécurité civile et l'élue déléguée à la santé.

Le projet "santé" va concerner les jeunes âgés de 16 à 25 ans, en parcours d'insertion sociale et professionnelle suivis par la MLNV. Ses objectifs sont d'établir un diagnostic santé afin de dégager des pistes de travail pour l'année 2018 et de répondre aux interrogations des jeunes sur des thématiques santé à travers un outil pédagogique et ludique (le dîner quizz).

La Mission Locale Nord Vienne sollicite une subvention de 2500 euros. Il est proposé d'accorder la somme de 2000 euros.

* * * * *

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

VU la délibération du conseil municipal n°5 du 15 décembre 2016 approuvant le budget primitif pour 2017, dont les crédits inscrits au compte 6574,

VU la demande de subvention spécifique de la Mission Locale Nord Vienne,

CONSIDERANT que l'action concernée est d'intérêt local et en lien avec les priorités définies dans le cadre du Contrat Local de Santé de Châtellerault,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 22 juin 2017

n° 55

page 2/2

- d'attribuer une subvention de 2000 € à la Mission Locale Nord Vienne
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention

Cette somme sera imputée sur le compte 12/6574/5500.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

28 JUIN 2017

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

